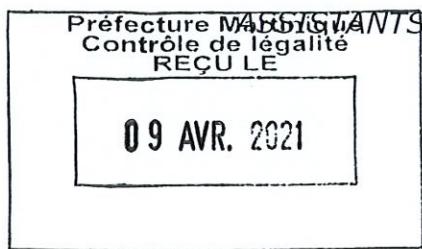




## EXTRAIT N°39/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 22 MARS 2021

Date de la convocation :	Le 16 mars 2021	L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1 <sup>er</sup> adjoint ;
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	<b>PRESENTS</b> : le Maire, M. Yan MONPLAISIR. <b>Adjoints</b> : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<b>Conseillers municipaux</b> : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.
Présents	26	
Procurations	1	
Absents	3	<b>ABSENTS EXCUSES</b> : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), Mme LARAIRIE Sylvia.
Excusés	3	
<b>En cours de Séance :</b>		<b>ABSENTS NON EXCUSES</b> : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel.
Présents	28	
Procurations	1	
Absents	3	
Excusés	1	



M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. José SOUDOUROM (DSU).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## **VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES POUR L'EXERCICE 2021**

### **Le Conseil Municipal,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982 ;
- Vu la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;
- Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts ;
- Considérant que pour compenser la suppression de la TH les communes se voient transférer en 2021 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur leur territoire, chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de la TFB qui viendra s'additionner au taux communal.
- Considérant la nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes suivantes pour l'année 2021 : taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties.

.....

Après en avoir délibéré

**DECIDE**, à l'unanimité

**DE MAINTENIR** pour l'année 2021 les taux communaux et d'intégrer le taux départemental de la TFB

Nature des taxes	Taux communaux 2020	Taux départemental	Taux votés 2021
Foncier bâti	19,91	19,49	39,40
Foncier non bâti	36,00		36,00

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 22 mars 2021

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation  
2<sup>me</sup> Adjoint

Eléane MIÉVILLY